

Lise - Lightning Stock Exchange annonce avoir obtenu l'agrément délivré par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) pour opérer un système de négociation et de règlement sur technologie DLT (SNR DLT) dans le cadre du règlement européen "Régime Pilote". Ce processus d'autorisation, mené avec l'ACPR, la Banque de France, l'AMF, l'ESMA, l'Eurosystème et la BCE, marque une étape historique vers le lancement de la première bourse dédiée aux PME et ETI reposant sur la tokenisation d'actifs.

Cet agrément inédit fait de Lise la première infrastructure de marché française autorisée à combiner, au sein d'une même plateforme, les fonctions de système multilatéral de négociation (MTF) et de dépositaire central de titres (CSD).

"C'est une véritable révolution pour les marchés de capitaux, et une étape déterminante pour Lise. Cet agrément qui nous autorise à opérer la première bourse tokenisée dédiée aux actions en Europe, nous permet d'apporter une réponse concrète aux enjeux économiques, et aux ambitions de la Stratégie pour l'Union de l'épargne et l'investissement, porté par la Commission européenne. Cela facilitera l'accès des PME et ETI au financement en orientant l'épargne vers l'économie réelle". — Mark Kepeneghian, Directeur Général de Lise.

Lise, la nouvelle génération d'infrastructures de marché.

Plus de 40 ans après la dématérialisation des titres, Lise fait entrer la France dans une nouvelle phase : celle de la *tokenisation* des actions cotées.

L'agrément délivré à Lise pour opérer un SNR DLT lui permet de combiner des fonctions de marché et de post-marché, traditionnellement séparées, tout en permettant un accès direct pour les investisseurs finaux. Il marque une avancée significative par rapport aux pratiques actuelles. Désormais, l'exécution des ordres et le règlement-livraison s'effectuent de manière instantanée et intégrée sur la même infrastructure. Le risque de contrepartie est structurellement limité et la cotation devient continue, ouvrant la voie à des échanges d'actions en temps réel, 24/7.

En lançant la première bourse d'actions entièrement tokenisée, Lise donne accès aux PME et ETI au financement par le marché.

Lise a fait le choix stratégique de mettre la technologie au service de l'économie réelle, avec un objectif clair : rapprocher durablement le financement de marché de l'économie productive.

Pour les PME et ETI européennes, Lise offre un accès à un financement par le marché plus direct, simple et compétitif, tout en renforçant leur visibilité auprès des investisseurs. Nativement tokenisée, la gestion des titres et des opérations sur titre telle que l'organisation des assemblées générales, de la distribution des dividendes ou de la tenue du registre des actionnaires est simplifiée et fluide.



Financement des PME/ETI de la BITD : Lise obtient l'agrément SNR DLT et inaugure la première bourse d'actions nativement tokenisées en Europe

Investir dans l'économie réelle devient accessible avec Lise. Particuliers comme institutionnels peuvent investir dans le capital des PME et ETI lors de leurs introductions en bourse ou sur le marché secondaire. La plateforme associe la confiance d'un marché régulé à l'efficacité et la simplicité offertes par la technologie.

Ainsi, Lise entend contribuer à une meilleure mobilisation de l'épargne privée tout en participant activement au renforcement de la souveraineté économique française et européenne.

Les premières introductions en bourse (IPO) sur Lise sont prévues dès début 2026.

Qu'est-ce que cela change pour la finance de marché ?

Lise est la première infrastructure de marché qui combine le rôle de système multilatéral de négociation (SMN) et de dépositaire central de titres (DCT, le seul français), une avancée notable qui fait exception dans le paysage financier. En s'appuyant sur la DLT (Distributed Ledger technology) Lise est plus efficace, plus résiliente et permet d'imaginer de nouveaux types d'interactions pour tous les acteurs de marchés.

Lise c'est la nouvelle génération d'infrastructure de marché.

Qu'est-ce que cela change pour les entreprises ?

Alors que les entreprises européennes et françaises cherchent à renforcer leurs fonds propres et à se développer, Lise a décidé de se concentrer sur le segment des PME et ETI. Lise offre un nouveau canal boursier aux dirigeants ; leur permettant d'accéder à de nouveaux financements et d'ouvrir de nouvelles possibilités grâce à la cotation.

Lise c'est le renouveau de la bourse pour les PME et ETI.

Qu'est-ce que cela change pour les investisseurs ?

Lise est une bourse régulée qui propose, aux particuliers et institutionnels une sélection d'entreprises auparavant exclues des marchés cotés. Cette nouvelle bourse permet aux investisseurs particuliers et professionnels d'investir simplement dans des entreprises du tissu économique français qui comptent, via un marché disponible 24h/24, 7j/7. Lise connecte le financement du réel à votre avenir financier.

Lise est officiellement une (nouvelle) bourse

Contrairement aux initiatives de tokenisation existantes qui consistent à créer des représentations numériques d'actions existantes (une couche supplémentaire), Lise permet l'émission nativement *tokenisée*. Les titres naissent directement sous forme de *tokens* sur la *blockchain*, sans passer par une étape de conversion. C'est la différence entre traduire un livre et l'écrire directement dans la langue cible.

En réduisant significativement les coûts et la complexité opérationnelle liés aux introductions en bourse, Lise vise à rendre la Bourse plus accessible aux entreprises des secteurs clés — énergie, industrie, infrastructure, défense —. Les coûts d'une introduction en bourse traditionnelle (souvent plusieurs millions d'euros entre les frais juridiques, les auditeurs, les conseillers) constituent une barrière insurmontable pour les entreprises de taille intermédiaire qui ont pourtant besoin de capitaux pour leur développement.

Lise compte parmi ses actionnaires CACEIS (filiale du groupe Crédit Agricole), BNP Paribas et Bpifrance. Cette présence d'acteurs bancaires majeurs et d'une institution publique n'est pas anecdotique : elle signale que l'infrastructure tokenisée n'est plus une expérimentation de *fintech* marginale, mais une évolution stratégique acceptée par les piliers de la finance traditionnelle.

Cette première historique ne se limite donc pas à une simple innovation technique, mais représente une convergence rare entre innovation technologique (blockchain/DLT), évolution réglementaire (Régime Pilote), soutien institutionnel et réponse à un besoin économique réel (financement des PME/ETI stratégiques européennes). Lise est la première infrastructure à obtenir concrètement l'autorisation d'opérer une bourse complète sur cette base réglementaire. Cette autorisation valide non seulement la technologie, mais aussi tout le cadre opérationnel, de conformité et de gestion des risques dans un environnement *tokenisé*.

Lise-Lightning Stock Exchange est la nouvelle génération d'infrastructure de marché, une bourse dédiée aux PME et ETI. Acteur technologique, Lise réunit au sein d'un environnement unifié, les fonctions de système multilatéral de négociation (MTF) et de depositaire central de titres (CSD), en s'appuyant sur le règlement européen Régime Pilote et la tokenisation des instruments financiers. Lise permet l'émission, la négociation et le règlement-livraison instantané de titres cotés, tout en réduisant significativement les coûts et la complexité opérationnelle liés aux introductions en bourse. Sa mission : rendre la Bourse plus accessible aux entreprises des secteurs clés — énergie, industrie, infrastructure, défense, immobilier et offrir aux investisseurs un marché secondaire continu, disponible 24h/24 et 7j/7. Lise compte parmi ses actionnaires CACEIS (filiale du groupe Crédit Agricole), BNP Paribas et Bpifrance. Lise a obtenu en Octobre 2025 l'agrément d'entreprise d'investissement délivré par l'ACPR pour opérer un SNR-DLT, et prévoit d'effectuer sa première introduction en bourse dès 2026.



Financement des PME/ETI de la BITD : Lise obtient l'agrément SNR DLT et inaugure la première bourse d'actions nativement tokenisées en Europe

Lise est une société anonyme au capital de 3 000 000 euros, dont le siège social est situé au 40 rue du Colisée, 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 938 642 709.

Lise SA (code LEI 894500LNKGRT1I5QBU56) est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en tant qu'entreprise d'investissement sous le numéro CIB 18883.

L'investissement en actions comporte des risques, notamment un risque de perte en capital.